2,3€

Pages de Profils

N° 40
Mai 2008

INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le nombre de ménages augmenterait de 16% entre 2005 et 2030. Cette hausse irait de pair avec une baisse de leur taille et un vieillissement. C'est dans la métropole lilloise que la hausse du nombre de ménages serait la plus soutenue, du fait notamment de la croissance de sa population. Mais la quasi-totalité des grandes intercommunalités seraient concernées. En effet, une stabilité voire une baisse de population n'est pas incompatible avec une augmentation du nombre de ménages due à la réduction de leur taille.

Projections de ménages du Nord-Pas-de-Calais : des ménages plus nombreux et plus petits sur la plupart des territoires

Patricia Antonov-Zafirov | **Aurélien Daubaire**

Service Études et Diffusion

INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

03 20 62 86 29 - : 03 20 62 86 00

L' estimation des besoins en logements à un horizon de 10 à 15 ans passe par une vision prospective sur l'évolution du nombre de ménages, afin de déterminer le nombre de logements nouveaux à construire. Mais si cette approche est nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante. En effet, la construction neuve ne constitue pas la seule réponse à ces besoins. Le parc de logements existants peut être à l'origine d'une offre nouvelle et répondre partiellement aux besoins, par restructuration, division ou transformation d'usage. À l'inverse le parc existant peut aussi se réduire du fait de démolition ou également de changement d'usage (transformation de logements en bureaux par exemple). Enfin, une partie des logements vacants ou utilisés comme résidences secondaires peuvent devenir un jour la résidence principale d'un ménage et inversement.

Les projections de ménages reposent sur un jeu d'hypothèses. Dans un premier temps, des projections de population sont réalisées à partir d'hypothèses sur la fécondité, la mortalité et les migrations Pour en savoir plus. Des hypothèses complémentaires portant sur l'évolution des comportements de cohabitation permettent d'en déduire une projection du nombre de ménages Méthodologie.

EN 2030, LA RÉGION COMPTERAIT 250 000 MÉNAGES DE PLUS QU'EN 2005

Si les tendances démographiques en matière de fécondité, de mortalité, de migrations et de comportements de cohabitation se prolongeaient, la région compterait 1 845 000 ménages en 2030, soit 250 000 de plus qu'en 2005. Le nombre de ménages augmenterait ainsi de 16% en l'espace de 25 ans. Cette augmentation sensible s'opèrerait alors même que le nombre d'habitants serait à peu près stable sur la même période Pour en savoir plus. La raison en est simple : les ménages sont de plus en plus petits et cette réduction de taille engendre mécaniquement un effet multiplicateur.

L'évolution du nombre de ménages projetée d'ici 2030 serait toutefois moindre que celle de France métropolitaine (+24%). Au regard de la situation d'autres régions, l'évolution du nombre de ménages serait modeste dans le Nord-Pas-de-Calais. En effet, les régions attractives en termes de migrations résidentielles, le Sud et la façade Atlantique notamment, connaîtraient un essor du nombre de ménages de l'ordre de +30% en l'espace de 25 ans, dépassant même les +40% en Languedoc-Roussillon Carte 1.

L'évolution du nombre de ménages dans le Nord-Pas-de-Calais s'approcherait plutôt de celles de Franche-Comté, de Picardie, de la Haute et Basse-Normandie. Seules cinq régions dont la Champagne-Ardenne ou le Limousin, enregistreraient une progression plus faible du nombre de ménages. Il s'agit de régions dont la population est déjà plus âgée que la moyenne, dont les ménages sont plus petits et qui perdraient des habitants d'ici 2030 pour la plupart.

UNE AUGMENTATION CONCENTRÉE SUR LES MÉNAGES ÂGÉS

La hausse du nombre de ménages viendrait presque exclusivement de l'augmentation du nombre de ménages âgés. En 2030, la région Nord-Pas-de-Calais compterait 619 000 ménages dont la personne de référence serait âgée de 65 ans ou plus, soit 212 000 de plus qu'en 2005. Les générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale auront dépassé 65 ans, et l'espérance de vie devrait s'être accrue. L'augmentation du nombre de ménages âgés tiendrait aussi, dans une moindre mesure, à la décohabitation des nouveaux seniors. Du fait du développement des divorces et des séparations par rapport aux générations précédentes, les personnes âgées de demain vivraient plus souvent seules, ce qui accroîtrait d'autant le nombre

Encadré 1 : PLUSIEURS VARIANTES SUR LES HYPOTHÈSES SONT POSSIBLES

Une projection n'étant pas une prévision, il convient d'en réaliser plusieurs pour mesurer l'impact d'un changement d'hypothèse sur le résultat final. Trois scénarios ont ainsi été construits au niveau national, faisant évoluer différemment les comportements de cohabitation :

- Le scénario intermédiaire correspond à l'évolution moyenne observée entre 1990 et 2005 et fixe à 85 000 ménages par an au plan national la hausse du nombre de ménages due à l'évolution des comportements de cohabitation sur la période de projection.
- Le scénario bas correspond à une évolution plus proche de celle observée pendant les années 1990 (77 000 ménages en moyenne annuelle)
- Le scénario haut correspond à une évolution plus proche de celle observée depuis 1999 (103 000 ménages en moyenne annuelle)

Avec une hausse allant de 241 000 à 277 000 ménages selon ces variantes portant uniquement sur l'évolution des modes de cohabitation, l'augmentation du nombre de ménages dans la région serait comprise entre +15 et +17% de 2005 à 2030. Selon les scénarios, la répartition par type de ménage varie également. Ainsi la part des couples à l'horizon 2030 fluctue entre 47 et 50% en 2030 tandis que celle des personnes seules varie entre 39 et 41%.

En appliquant une décohabitation plus ou moins prononcée à des projections de population différentes, la fourchette d'évolution des projections de ménages s'élargit. Les scénarios extrêmes conduisent à une évolution comprise entre 11% et 21% du nombre de ménages d'ici 2030. Sauf bouleversement des tendances démographiques dans le Nord-Pas-de-Calais, les scénarios extrêmes semblent toutefois peu plausibles. En effet, dans le premier cas, la projection de population repose sur une hypothèse de fécondité basse conjuguée à une mortalité haute et à déficit migratoire accru. La projection de ménages en aval utilise le scénario bas. Dans le second cas, la projection de population dite haute conjugue une fécondité haute, une mortalité basse et un déficit migratoire atténué. La projection de ménages venant ensuite emploie le scénario haut.

Les résultats présentés dans l'étude portent, sauf précision contraire, sur le scénario intermédiaire.

de ménages Graphique 1. La proportion de ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus passerait ainsi de 26% en 2005 à 34% en 2030.

Les ménages dont la personne de référence est âgée des 35 à 64 ans seraient plus nombreux en 2030 qu'en 2005. Alors que généralement, l'évolution démographique est déterminante pour celle des ménages, le phénomène est ici uniquement imputable à l'évolution des modes de cohabitation. En effet, la population de cette tranche d'âge serait stable, voire en baisse. En revanche, la tendance à la décohabitation se poursuivrait avec des proportions plus importantes de célibataires et de familles monoparentales.

MOINS DE COUPLES, DAVANTAGE DE PERSONNES SEULES

En 2030, 897 000 couples, avec ou sans enfants, résideraient dans la région, soit 42 000 de moins qu'en 2005. Moins de la moitié des ménages seraient alors constitués d'un couple.

Ce mouvement s'accompagnerait d'une hausse du nombre de ménages composés d'une personne seule. Leur nombre passerait de 467 000 en 2005 à 730 000 en 2030, soit 40% des ménages. Cette progression globale de +56% serait d'ampleur différente selon les âges. Elle atteindrait 70% pour les 35-65 ans du fait des séparations, voire des mises en couples tardives. L'essor du nombre de personnes seules serait particulièrement marqué pour les hommes de 65 ans ou plus. En effet le nombre d'hommes seuls de 65 ans ou plus augmenterait de 162% contre seulement 44% pour les femmes de même âge. Les gains d'espérance de vie profiteraient davantage aux hommes, mais cette vie plus longue rimerait avec un plus grand risque de ne plus vivre en couple, du fait des séparations plus fréquentes ou du veuvage.

Le nombre de ménages constitués d'une famille monoparentale augmenterait d'environ 20%. En effet, en 2030, la région compterait 178 000 familles avec un seul

Carte 1 : PROJECTIONS DU NOMBRE DE MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2030 - SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE

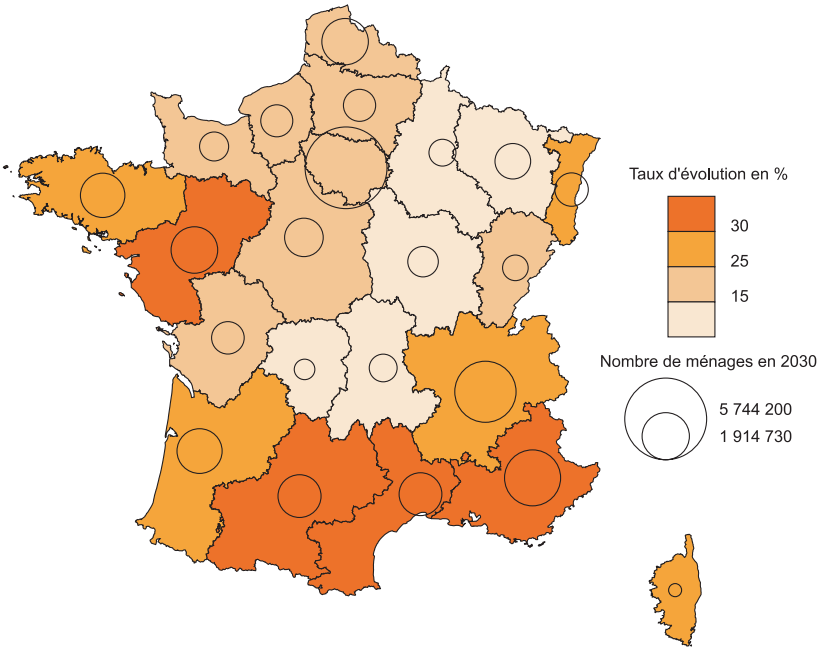

© IGN-Insee 2008
Source : Insee - EAR 2004-2005 - Omphale

Graphique 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

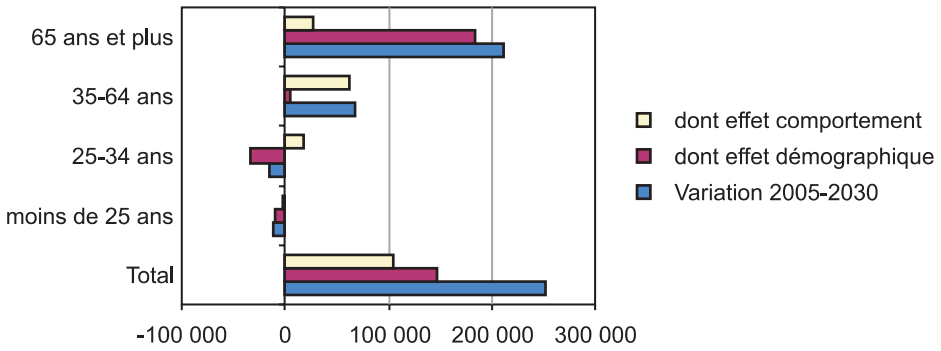

Voir note de lecture en bas de page
Source : Insee - EAR 2004-2006, Omphale

Graphique 2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE DE MÉNAGE

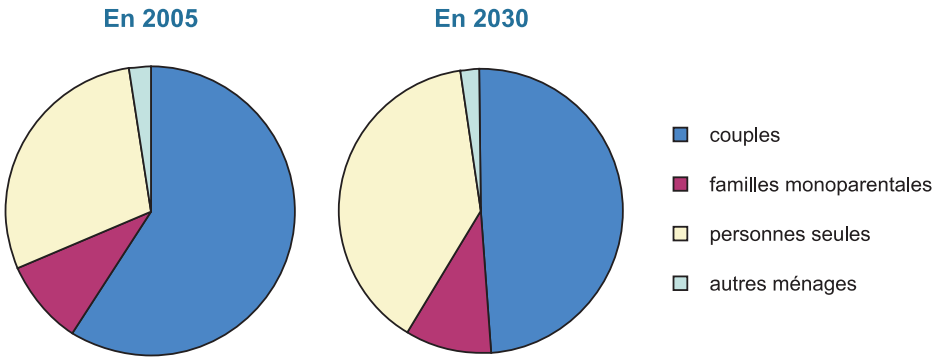

Source : Insee - EAR 2004-2006, Omphale

Note de lecture : Le graphique décompose l'évolution projetée du nombre de ménages. Ainsi, sur la période 2005-2030, le nombre de ménages dont la personne de référence est âgée d'au moins 65 ans augmenterait dans la région d'environ 212 000. L'évolution purement démographique expliquerait l'apport de 184 000 ménages âgés supplémentaires : entrée massive des baby-boomers dans cette tranche d'âge, durée de vie plus longue. L'évolution des modes de cohabitation des personnes de plus de 65 ans expliquerait quant à elle l'apport de 28 000 ménages supplémentaires entre 2005 et 2030 : jeunes seniors plus concernés par les désunions, moins de cohabitation avec les descendants.

parent contre 149 000 en début de période. Parmi les familles avec enfant, la part des familles monoparentales augmenterait.

Tout en évoluant, la région Nord-Pas-de-Calais conserverait certaines particularités. Les couples resteraient prédominants dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui ne serait plus le cas en France où couples et personnes seules seraient quasi aussi nombreux. En 2030, la région afficherait toujours une forte proportion de couples : 49% contre 45% en moyenne. De même, la proportion de personnes seules resterait plus faible que la moyenne nationale. Leur part s'élèverait à 40% dans la région contre 44% en France.

LA TAILLE DES MÉNAGES CONTINUERAIT À DIMINUER

La prépondérance marquée des couples, essentiellement du fait des couples avec enfants, se traduit dans le Nord-Pas-de-Calais par une grande taille des ménages : 2,5 personnes par ménages contre 2,3 en moyenne nationale en 2005. Toutefois, la taille moyenne des ménages de la région baisserait, pour atteindre 2,2 personnes par ménage en 2030. Elle se rapprocherait de la moyenne nationale (2,1 personnes par ménage). De manière plus générale, l'écart entre les régions se réduirait sensiblement, l'écart entre les extrêmes passant de 0,35 en 2005 à 0,21 en 2030. Le Nord-Pas-de-Calais resterait cependant une région où la taille moyenne des ménages est élevée. Des régions telles que l'Auvergne et la Bourgogne, plus âgées, compteraient moins de 2 personnes par ménage en moyenne en 2030.

LE NOMBRE DE MÉNAGES EN HAUSSE DANS LA PLUPART DES TERRITOIRES

Les projections de ménages peuvent être déclinées au niveau des territoires qui composent la région. Pour des questions de robustesse, l'exercice n'est possible que pour les territoires de 50 000 habitants ou plus, en se limitant à l'année 2020. Dans cette étude, les résultats sont présentés pour les intercommunalités et les bassins d'habitat de la région vérifiant ce critère. Un document complémentaire présente des résultats pour l'ensemble de ces territoires Encadré 2.

Graphique 3 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE

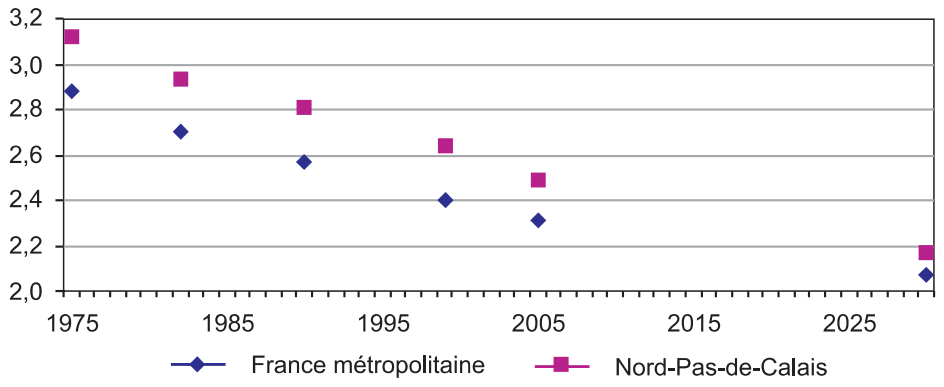

Source : Insee, Recensements de population, Omphale

Carte 2 : PROJECTIONS DU NOMBRE DES MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES EPCI DE PLUS DE 50 000 HABITANTS - SCÉNARIOS ARBITRÉS

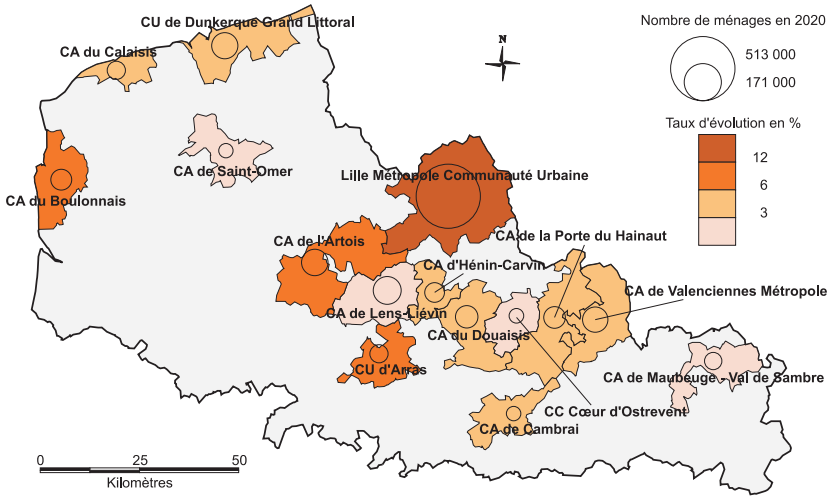

© IGN-Insee 2008
Source : Insee - Omphale

Carte 3 : PROJECTIONS DU NOMBRE DE MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2020 POUR LES BASSINS D'HABITAT DE PLUS DE 50 000 HABITANTS - SCÉNARIOS ARBITRÉS

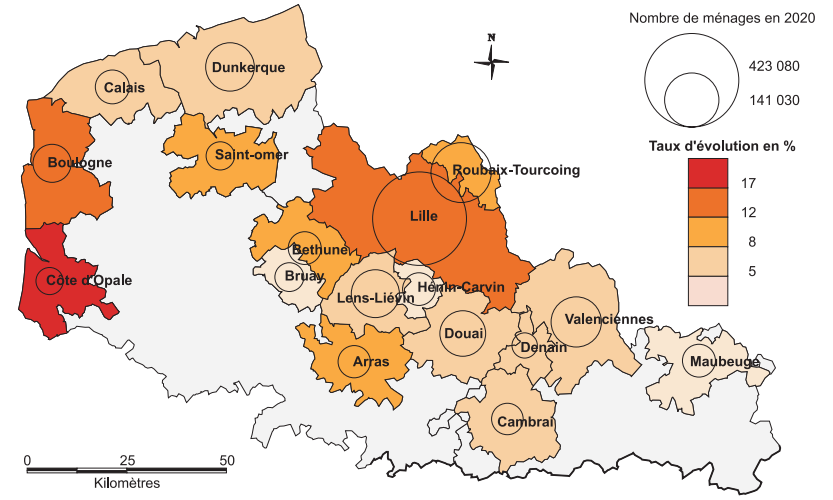

© IGN-Insee 2008
Source : Insee - Omphale

Encadré 2 : DES FICHES DÉTAILLÉES PAR TERRITOIRE

En complément de cette étude, un document de travail présente les résultats des projections démographiques pour l'ensemble des intercommunalités et bassins d'habitat de plus de 50 000 habitants. Il est accessible sur le site internet de l'Insee.

Alors que l'évolution de la population serait négative pour la plupart des territoires étudiés, le nombre de ménages serait en hausse presque partout. En effet, les changements de modes de vie concerneraient tous les territoires. Comme la taille des ménages diminue, une baisse de population ne se traduit pas forcément par une réduction du nombre de ménages.

ESSOR DU NOMBRE DE MÉNAGES DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE, NOTAMMENT DU NOMBRE DE PERSONNES SEULES

La hausse serait soutenue, dépassant les 10%, pour la métropole lilloise Carte 2. La communauté urbaine de Lille Métropole, qui regroupe déjà 28% des ménages de la région en 2005, compterait 30% des ménages régionaux en 2020.

La communauté urbaine de Lille Métropole se caractérise par une forte proportion de personnes vivant seules et la jeunesse de ses ménages. En 2005, un tiers des ménages se composent d'une seule personne ce qui n'est le cas d'aucune autre intercommunalité de la région. Les personnes seules occuperaient une place encore plus grande à l'avenir (37% en 2015), érodant celle des couples qui ne constitueraient alors plus que la moitié des ménages.

La jeunesse des ménages de la communauté urbaine de Lille devrait se maintenir. D'une part, le nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans diminuerait moins vite qu'ailleurs, constituant encore 5% des ménages en 2015 contre moins de 4% pour toutes les autres intercommunalités. D'autre part, même si le nombre de ménages de seniors augmenterait comme partout, leur part resterait la plus faible : moins d'un quart des ménages en 2015 alors que cette part atteindrait ou dépasserait les 30% dans la plupart des intercommunalités.

Le découpage en bassins d'habitat permet de caractériser le versant de Roubaix-Tourcoing et de mettre en évidence le phénomène de la périurbanisation vers la Pévèle, les Weppes et la Flandre Carte 3. Les ménages du versant nord-est ressemblent davantage à la moyenne avec une part de couples équivalente à celle de la région, moins de personnes seules que dans le bassin d'habitat de Lille et aussi moins de jeunes ménages. L'augmentation du nombre de ménages du bassin d'habitat de Roubaix-Tourcoing s'approcherait de la moyenne régionale tandis que celle du bassin d'habitat de Lille serait plus soutenue.

DANS L'ANCIEN BASSIN MINIER, FAIBLE AUGMENTATION DU NOMBRE DE MÉNAGES , SAUF POUR SA PARTIE OCCIDENTALE SOUS L'INFLUENCE DE LA MÉTROPOLE LILLOISE

La majorité des intercommunalités de l'ancien bassin minier enregistreraient une progression modérée du nombre de ménages. Il s'agit de territoires qui connaîtraient des baisses modérées de population. Des tendances nuancées se côtoient pour des espaces parfois proches. La communauté d'agglomération de l'Artois, sous l'influence de la métropole lilloise, connaîtrait une assez forte augmentation du nombre de ménages entre 2005 et 2020. Le découpage en bassins d'habitat souligne le phénomène : augmentation plus forte pour le bassin d'habitat de Béthune, proche de Lille, que pour Bruay-la-Buissière, qui en est plus éloigné. Dans le même temps, le nombre de ménages serait à peu près stable dans la communauté d'agglomération voisine de Lens-Liévin, comme dans la communauté de communes de Cœur d'Ostrevent. Les autres intercommunalités de l'ancien secteur minier connaîtraient des hausses modérées du nombre de ménages, de l'ordre de 4 à 6%.

SUR LE LITTORAL, DES SITUATIONS CONTRASTÉES AVEC DES HAUSSES PLUS FORTES DU CÔTÉ DE LA MANCHE

La hausse du nombre de ménages serait de l'ordre de 10% dans la communauté d'agglomération du Boulonnais, où la population ne diminuerait pas significativement Pour en savoir plus. Le bassin d'habitat de la Côte-d'Opale (Le Montreuillois), qui attire des habitants, connaîtrait une hausse plus soutenue encore du nombre de ménages, de plus de 20% en 15 ans, du fait de son dynamisme démographique.

La communauté urbaine de Dunkerque comme la communauté d'agglomération du Calaisis enregistreraient une augmentation moindre d'environ 10% en 15 ans.

SAINT-OMER ET MAUBEUGE EN STABILITÉ, MAIS EN SITUATIONS DIFFÉRENTES

En perte de population de 2005 à 2020 selon les dernières projections de population Pour en savoir plus, les communautés d'agglomération de Saint-Omer et de Maubeuge Val de de Sambre connaîtraient une stabilité du nombre de ménages entre 2005 et 2020.

Dans l'Audomarois, en étendant le périmètre au bassin d'habitat correspondant, la progression du nombre de ménages serait plus importante attestant d'un étalement de l'habitat autour de Saint-Omer.

Avec, en 2005 déjà, plus de personnes seules et de ménages âgés que la moyenne, la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre pourrait perdre des ménages sous l'effet d'une baisse de la population.

À UNE ÉCHELLE DIFFÉRENTE, ARRAS PRÉSENTE QUELQUES SIMILITUDES AVEC LILLE

Le nombre de ménages s'accroîtrait d'environ 8% dans la communauté urbaine d'Arras entre 2005 et 2020. L'augmentation serait moindre pour l'ensemble du bassin d'habitat, c'est donc bien le cœur du territoire qui affiche plus de dynamisme. La communauté urbaine d'Arras se distingue en 2005 de la moyenne par une présence accrue de ménages jeunes et de personnes seules, qui sont par nature de petits ménages. Ces caractéristiques rapprochent la communauté urbaine d'Arras de la communauté urbaine de Lille. Toutes deux affichent en 2005 un nombre moyen de personnes par ménage sous la moyenne régionale, respectivement 2,3 et 2,4. Le vieillissement des ménages serait toutefois plus marqué sur Arras où les ménages de seniors représenteraient plus de 28% des ménages en 2015, soit 5 points de plus que sur Lille.

MÉTHODOLOGIE

1ère étape : Projections de population Pour en savoir plus Pages de Profils n°39

Pour la région, comme pour les départements, les nouvelles projections partent du 1er janvier 2005 et intègrent les données de fécondité, mortalité et migrations de 1990 à 2005.

Pour les intercommunalités, les projections de population partent de 1999 mais prennent en compte les tendances récentes portant sur l'année 2005 mesurées au travers des premiers résultats du nouveau recensement ou de données externes fournies par la DRE (source Filocom).

2ème étape : Projections de ménages

Dans un premier temps, les personnes sont réparties selon leur mode de cohabitation (personne seule, personne vivant en couple (avec ou sans enfant), parent de famille monoparentale, personne vivant avec d'autres sans lien familial ou personne vivant dans des collectivités).

Dans un second temps, pour chaque catégorie de population, est appliqué un taux de personne de référence. On en déduit un nombre de ménages qui peut être ventilé par type et âge de la personne de référence.

POUR COMPRENDRE LES RÉSULTATS

Définitions

Bassin d'habitat : Les bassins d'habitat sont des unités territoriales permettant l'analyse des marchés du logement. Ce sont des espaces au sein desquels les ménages font leurs choix résidentiels en tenant compte des exigences de localisation liées au travail, à la consommation des biens et services, à l'utilisation des principaux équipements. Ce zonage est établi par les Directions Régionales de l'Équipement.

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Ménage : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté, on parle dans ce cas de " ménage complexe " (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Personne de référence du ménage : La personne de référence du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui la composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé

Pour en savoir plus

Projections de population pour le Nord-Pas-de-Calais : stabilité régionale, essor de la métropole lilloise - Insee-Nord-Pas-de-Calais Pages de Profils n° 39, mai 2008

Des ménages toujours plus petits - Projection de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 - Insee - Insee Première n° 1106, octobre 2006

Projections régionales de population à l'horizon 2030 - Fortes croissances au Sud et à l'Ouest - Insee - Insee Première n° 1111, décembre 2006

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT
Service Administration des Ressources : Arielle PÊCHER
Service Études Diffusion : Aurélien DAUBAIRE
Service Statistique : Jean-Christophe FANOUILLET
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHELUWE
Responsable Fabrication : Christian DE RUYCK
Graphistes : Fabrice CARLIER, Annick CEUGNIEZ, Claude VISAYZE
Vente : par correspondance CNGP-Insee BP402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 20 62 86 66
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Mai 2008 - © Insee 2008 - Code Sage PRO084020
Imprimerie LA MONSOISE - 5, avenue Léon Blum - 59370 MONS-EN-BAROEUL - Tél. : 03 20 61 98 44 - Courriel : contact@imprimerie-monsoise.com